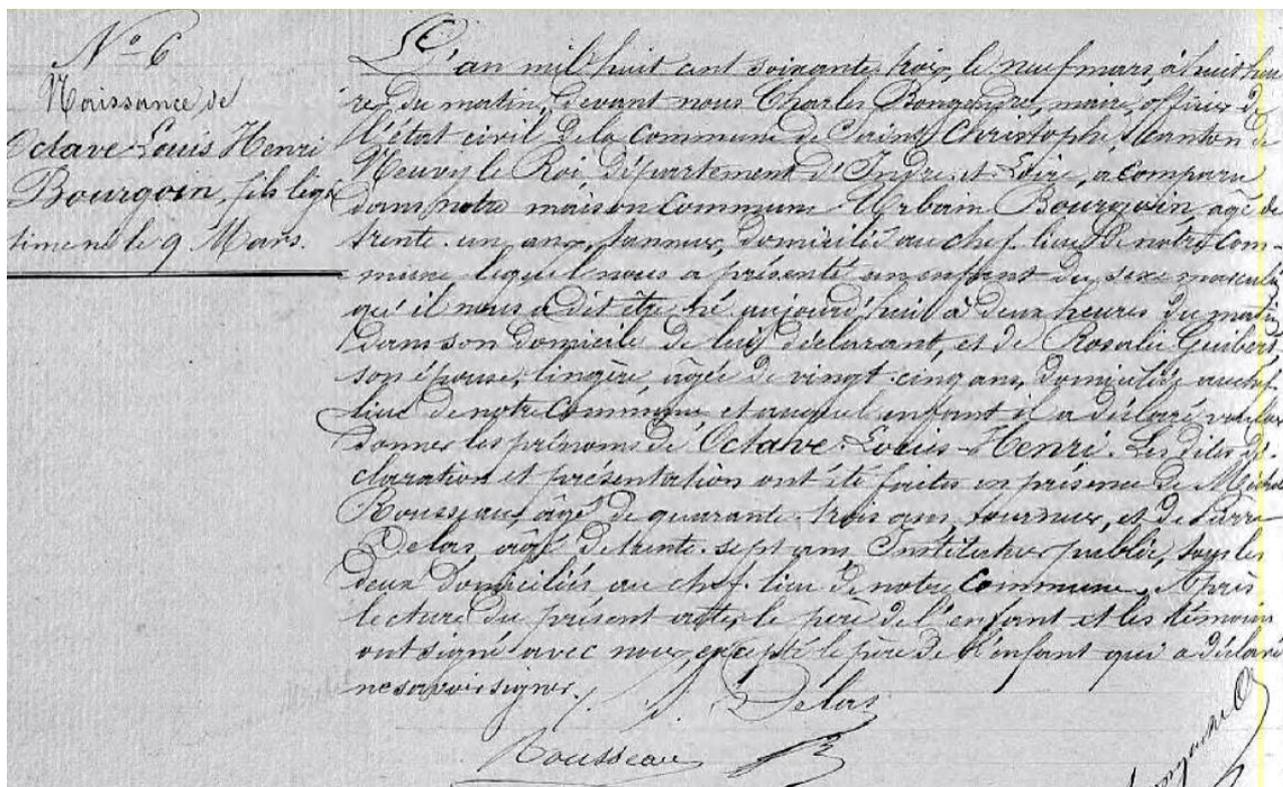


Octave Bourgoïn, maire de Saint Christophe de 1919 à 1937

Octave Bourgoïn naquit le 9 mars 1863, à Saint Christophe, comme on peut l'observer sur l'acte suivant :



Son père, Urbain Bourgoïn était né en 1831, à Saint Christophe où il exerçait la profession de cafetier et ouvrier tanneur, rue Saint Pierre en 1866, puis place du Marché en 1872, rue de Saint Aubin en 1881, place du Marché en 1886, rue du Val Joyeux en 1901. On le retrouve veuf en 1906, habitant rue du Calvaire où il est vigneron et à nouveau rue du Val Joyeux et rentier en 1911. Il décéda le 8 décembre 1915, chez son fils, à Ambillou.

Sa mère, Rosalie Guibert était née en 1837, à Saint Christophe où elle était lingère. Elle décéda le 27 août 1904, à Saint Christophe.

Leur fils Octave naquit le 9 mars 1863, à Saint Christophe.

Il apparaît dans les recensements de 1866 à 1876 avec ses parents.

En 1881, il est recensé avec les élèves de l'École Normale d'instituteurs de Loches où il fait ses études pour devenir instituteur.

En 1886, Octave est recensé chez ses parents, à Saint Christophe, il est noté : instituteur.

Le 24 avril 1889, il se marie à Aunay-sous-Auneau, en Eure et Loir, avec Louise Bourgoïn, née dans ce même village le 15 décembre 1869.

Sur leur acte de mariage, on remarque qu'Octave est instituteur à Luzé, en Indre et Loire, mais aussi que le Préfet d'Indre et Loire lui a délivré un certificat qui le dispense de service militaire car il a souscrit un engagement de dix ans dans l'Instruction Publique.

Nous retrouvons Octave et son épouse dans le recensement de Luzé en 1891, mais plus en 1896, il a certainement changé de poste.

Le couple aura une fille, Yvonne Armande qui naît le 25 août 1890, à Aunay-sous-Auneau, chez les parents de Louise.

Malheureusement cette fillette ne vivra pas longtemps puisqu'elle décèdera le 12 septembre 1891, elle avait tout juste un an.

N^o 51

 Naissance de
 Louise
 Bourgoin.

 L'an mil huit cent soixante-neuf, le quinze décembre à trois heures du soir. Devant nous Claude Gloi Désiré Sandon, maire et officier de l'état civil de la commune d'Annay-sous-Auneau, canton d'Auneau, arrondissement de Chartres, département d'Eure-et-Loir, est comparu Louis Alphonse Bourgoin, âgé de vingt-cinq ans, boulanger. Demeurant à Annay-sous-Auneau, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui à onze heures du matin Julie Justine Deragon, âgée de vingt-trois ans, son épouse, est accouchée en son domicile à Annay, d'une enfant du sexe féminin qu'il nous présente et à laquelle il a donné le prénom de Louise. Ses dites déclarations et présentations faites en présence de Gloi Désiré Sandon, âgé de trente-trois ans, cultivateur, demeurant à Annay-sous-Auneau non parent de l'enfant et de Claude Alexandre Carré, âgé de soixante-sept ans, propriétaire, demeurant au dit Annay, non parent avec l'enfant. Les déclarant et les témoins ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Sandon Bourgoin Sandon J. Carré

Acte de naissance de Louise Bourgoin puis début de l'acte de mariage entre Octave et Louise.

N^o 1

 Mariage de
 Octave Louis Henri
 Bourgoin
 et de
 Louise Bourgoin

 24 avril 1880

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le vingt-quatre avril, à onze heures du matin, par devant nous Louis Faustin Carré, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Annay-sous-Auneau, arrondissement de Chartres, département d'Eure-et-Loir, ont publiquement comparu en notre maison commune Octave Louis Henri Bourgoin, âgé de vingt-six ans, instituteur, domicilié à Luzé, Indre et Loire, né à Saint-Christophe, Indre et Loire le neuf mars mil huit cent soixante-trois, fils majeur et légitime de Urbain Bourgoin et de Rosalie Guibert, capteurs, domiciliés

leur requisiion, les parties nous ont remis :
 1: l'expédition en forme de l'acte de naissance
 du futur; 2: le certificat des publications fait
 à Luzé; 3: le certificat délivré par M.^r le Préfet
 d'Indre et Loire, à la date du cinq avril dernier
 constatant que le futur a été dispensé du service
 militaire comme ayant contracté un engagement
 décennal dans l'instruction publique. Les futurs

Suite de l'acte de mariage où apparaît la dispense de service militaire pour Octave.

71	Bourgoin	Octave	28 ans	id.	instituteur
72	Bourgoin f. Bourgoin	Louise	21 ans	id.	"
73	Bourgoin	Yvonne	7 mois	id.	"

Recensement de Luzé (37), en 1891, avec le couple Bourgoin et leur fille.

N.º 16
 —
 Naissance de
 Yvonne Armande
 Bourgoin
 —
 25 Août 1890.
 —

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le vingt-cinq août, à trois heures du soir, Devant Nous Louis Faustin Carri, Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Arnay-sous-Arceau, arrondissement de Chartres, département d'Eure-et-Loir, a comparu Octave Louis Henri Bourgoin, âgé de vingt-sept ans, Instituteur, domicilié à Luzé (Indre-et-Loire), lequel nous a déclaré que ce jour d'hui, à une heure du matin, son épouse Louise Bourgoin, âgée de vingt ans, sans profession, domiciliée également audit Luzé, est accouchée au domicile de son père Louis Alphonse Bourgoin, en cette Commune, d'un enfant du sexe féminin qu'il nous présente et auquel il déclare vouloir donner les prénoms de Yvonne Armande. Les dites déclaration et présentatio

Acte de naissance de Yvonne Armande Bourgoin.

N^o 11
 Dées de
 Yvonne Armande
 Bourgoin
 12 Septembre 1891

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le douze septembre, à midi, Devant Nous Louis Faustin Carre, Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Amay-sous-Aunéau, arrondissement des Chartres, Département d'Eure-et-Loir, ont comparu Octave Louis Henri Bourgoin, âgé de vingt-huit ans, instituteur, domicilié à Luzé, Département d'Indre-et-Loire, et Louis Alphonse Bourgoin, âgé de quarant-sept ans, boulanger, domicilié à Amay-sous-Aunéau le premier père, le second grand-père de la décédée ci-après dénommée, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, à sept heures du matin, Yvonne Armande Bourgoin, âgée de un an, née en cette commune, le

Acte de décès de Yvonne Armande Bourgoin.

Après avoir exercé à Luzé, nous retrouvons Octave et son épouse recensés à Ambillou de 1896 à 1911, il est instituteur public et sa femme est gérante du bureau télégraphique (1901).

1896

36	39	88	Bourgoin	Octave	33	id	instituteur public	chef de mén.
		89	Bourgoin	Louise	26	id	.	fon. du chef

1901

10	13	28	Bourgoin	Octave	39	1 ^{er}	chef de ménage	instituteur
		29	Bourgoin	Louise	31	1 ^{er}	sa femme	Gérante du bureau télégraphique
		30	Bourgoin	Gilberte	5	9 ¹	leur niece	"

1906

60	70	181	Bourgoin	Octave	1863	S. Christophe Francais	chef	instituteur
		182	Bourgoin	Louise	1869	Amay (Eure-et-Loir)	1 ^{er}	épouse
		183	Bourgoin	Gilberte	1899	1 ^{er}	1 ^{er}	niece

1911

48	56	149	Bourgoin	Octave	1863	S. Christophe 1 ^{er} le Maire	1 ^{er}	chef de ménage	Instituteur public
		150	Bourgoin	Louise	1869	Amay Quintan (Eure-et-Loir)	1 ^{er}	épouse	Néant

En 1918, Octave Bourgoïn a 55 ans, c'est l'âge de la retraite pour les instituteurs de cette époque. Il revient s'installer à Saint Christophe, place de la Mairie avec sa belle-mère comme nous l'indique le recensement de cette commune de 1921.

4	4	8	Bourgoïn	Octave	1863	S ^t Christophe (J. et L.)	François	chef de ménage	F. en retraite
		9	Bourgoïn	Louise	1869	Amouy (Eure et Loire)	d ^o	sa femme	,
		10	Bourgoïn ve.	Justine	1846	- d ^o -	d ^o	sa belle-mère	,

En 1926, rue du Val Joyeux ou place de la Mairie, la famille s'est agrandie.

2	2.	2	Bourgoïn	Octave	1863	S ^t Christophe (J. et L.)			retraité
		3	Bourgoïn	Louise	1869	Amouy (Eure et Loire)		épouse.	
		4	Daragon	Julie	1846	Denainville (Eure et Loire)		belle-mère.	
		5	Bourgoïn femme Seveste	Marie Louise	1897	- d ^o -		nièce	sans
		6	Seveste	Maël	1917	Charvante (S. O.)		p ^t = neveu	
		7	Seveste	Yvonne	1919	Rai (Orne)		p ^o = nièce	
		8	Seveste	Lucienne	1922	Ancenis (L. Inf.)		- d ^o -	

En 1931, il n'y a plus que Julie Daragon avec le couple Bourgoïn.

20	21	50	Bourgoïn	Octave.	1863	"	"	chef de ménage
		51	Bourgoïn Bourgoïn	Louise	1869	Amouy I. L.	"	sa femme
		52	Daragon	Julie	1846	Denainville J. et L.	"	sa belle-mère

L'année 1932 voit le décès de Julie Daragon le 22 février puis celui de Louise Bourgoïn, le 20 juillet.

Octave Bourgoïn se retrouve seul, comme l'indique le recensement de 1936.

6	6	20	Bourgoïn	Octave.	1863	S. Christophe	chef
---	---	----	----------	---------	------	---------------	------

Ces déboires familiaux furent, peut-être, une des raisons qui poussèrent Octave Bourgoïn à démissionner de son poste de Maire en 1837, ce que nous verrons dans les pages suivantes consacrées à ses activités municipales.

En retraite depuis 1918, Octave Bourgoïn se lança dans la vie publique de Saint Christophe en se faisant élire Conseiller Municipal en 1919.

La dernière élection municipale datait de mai 1912 et le Conseil était ainsi composé :

Conseillers municipaux : Brault Jean, Rocheron François-René, Brocherieux Jean, Brossard Léon, Piochon Louis, Langevin Gérard, Ragot Julien, Morisseau Georges, Delaunay Désiré, Chevreau Louis, Baillou Jules, Rivière Albert .

Maire : Brossard Léon et adjoint : Brault Jean.

Nouvelles élections en 1919.

Le **10 décembre 1919**, installation du nouveau Conseil Municipal (avec 8 nouveaux membres) et élection du maire et de l'adjoint.

Conseillers municipaux élus lors des élections des 30 novembre et 7 décembre : Brault Jean, Bourgoïn Octave, Rocheron François-René, Brocherieux Jean, Piochon Louis, Rivière Albert, Genest Ernest, Pénard Victor, Roche Fernand, Rousseau Placide, Delarbre Victor, Janvion Joseph (12).

Élection du maire : Bourgoïn Octave.

Élection de l'adjoint : Brault Jean.

Bourgoïn Octave se retrouve maire alors qu'il n'a pas été conseiller municipal auparavant.

Pour ce premier mandat d'après guerre 14-18, les besoins et projets sont nombreux.

Il y a d'abord le grand projet d'électrification de la commune qui va prendre plusieurs années comme le montrent les quelques délibérations municipales suivantes :

10 décembre 1919, le Conseil prie M. le Maire d'inviter M. Durignieux, Rue Marignan, à Tours, à fournir tous renseignements nécessaires (augmentation de prix) et le mettre en demeure d'exécuter le plus rapidement possible son contrat passé avec la commune pour l'installation de l'électricité..

14 février 1920, le Conseil invite M. Durignieux à se conformer à l'article 6 du traité, c'est à dire à déposer son projet d'exécution (installation de l'électricité) avant le 1er avril.

3 août 1920, le Conseil invite M. Durignieux, représentant la Compagnie de distribution de force et de lumière dont le siège social est à Paris, à déposer son projet d'installation électrique pour St Christophe dans un délai d'un mois.

5 septembre 1920, le Conseil fixe à 10 F par km de ligne et par an la somme à verser à la commune par le distributeur d'électricité.

7 janvier 1921, après abandon du projet d'électrification engagé avec la Compagnie de distribution de force et lumière de Paris (M. Durignieux, fondé de pouvoir), le Conseil décide d'adhérer au syndicat intercommunal du canton de Neuvy, qui doit se former, en vue d'installer l'électricité dans la commune. MM. Bourgoïn, Roche, Rousseau et Delarbre sont désignés pour représenter la commune aux prochaines réunions.

17 décembre 1922, le Conseil donne son adhésion définitive au Syndicat Intercommunal d'électricité St Christophe, St Patern, Neuvy et opte pour le projet présenté par le Génie rural (variante à 225 000 F) intéressant environ 1800 habitants.

2 mars 1925, le Conseil vote un crédit de 7000 F pour les premiers frais d'installation de l'électricité.

23 octobre 1930, le Conseil exprime le vœu que la gare de St Patern-St Christophe soit éclairée à l'électricité.

2 août 1936, le Conseil accepte l'incorporation, dans le syndicat intercommunal d'électricité formé des communes de Neuvy, St Christophe et St Patern, des communes de Chemillé et Épeigné, non encore électrifiées.

Une autre préoccupation pour le maire, c'est de régler la succession d'Eugène Hilarion qui, dans son testament, lègue sa fortune à sa commune d'origine, Saint Christophe.

Voici quelques délibérations municipales concernant ce legs :

21 avril 1919, M le Maire (M. Brossard) donne communication au Conseil du testament de M. Hilarion instituant la commune de St Christophe sa légataire universelle à charge d'acquitter les divers legs mentionnés dans son testament du 7 avril 1919.

C'est maintenant M. Bourgoïn, le nouveau maire qui devra s'en charger.

11 avril 1920, M. Mayet présente au Conseil municipal un devis pour le tombeau Hilarion au Père Lachaise s'élevant à 12 000 F ; ce tarif paraissant excessif, le Conseil municipal décide de faire réparer la chapelle qui existe et de l'entretenir par abonnement, se réservant de faire exécuter ultérieurement le dit tombeau, lorsque les prix seront revenus normaux.

3 août 1920, le Conseil vote un crédit de 150 F pour solder les frais d'installation à la mairie des divers objets provenant de la succession Hilarion.

13 mars 1921, le Conseil désigne MM. Bourgoïn et Brault comme délégués de la municipalité pour procéder à la signature du cahier des charges pour la mise en vente des immeubles dépendant de la succession Hilarion, sis à Paris Boulevard Henri IV et Rue de Watignies.

20 mars 1921, le Conseil décide que les deux immeubles de M. Hilarion sis à Paris soient vendus simultanément à l'adjudication en la chambre des notaires.

5 juin 1921, la délégation du Conseil Municipal à la vente des immeubles de M. Hilarion à Paris rend compte de sa mission : l'immeuble Rue de Watignie a été vendu 163000 F , mais celui du Boulevard Henri IV n'a pas trouvé d'acquéreur, la mise à prix de 350000 F semblant trop élevée. Les dépenses de la délégation se sont élevées à 180,60 F.

Le Conseil émet l'idée d'ériger, à St Christophe, un monument à la mémoire de M. Hilarion, bienfaiteur de la commune.

10 avril 1923, le Conseil décide que chaque année, lors de la célébration du service funèbre à la mémoire de M. Hilarion, les instituteurs et institutrices ainsi que les enfants des écoles publiques seront conviés à assister à cette cérémonie pour témoigner leur reconnaissance au bienfaiteur de la commune. Il demeure bien entendu que si certains chefs de famille y voyaient quelque inconvénient, ils auront toujours la liberté de garder leurs enfants.

Le Conseil autorise M. Mayet à faire exécuter une reproduction (grand modèle et encadrée) de la photographie de M. Hilarion, cette photographie sera apposée dans la salle du Conseil Municipal de St Christophe.

29 juillet 1923, en prévision du voyage à Paris du maire et du percepteur, déplacement obligatoire nécessité par la liquidation du legs Hilarion, le Conseil Municipal vote un crédit de 800 F pour couvrir les frais de voyage, séjour et hôtel.

13 avril 1924, le Conseil décide que les fonds encaissés à ce jour du legs Hilarion (178 458,77 F) seront placés en rente 4%.

7 septembre 1924, le Conseil décide d'affecter une somme de 15 000 F, à prélever exceptionnellement sur le reliquat de la succession Hilarion, à l'effet de faire ériger, sur un emplacement de la localité, un monument avec buste pour honorer la mémoire du bienfaiteur de la commune.

20 novembre 1924, le Conseil approuve le compte de gestion que M Mayet a eu de la succession Hilarion, le dit compte établi suivant acte reçu par Me Ploix, notaire, le 17 novembre 1924 et présentant un reliquat de 68 886,98 F. Le Conseil autorise M le receveur de St Christophe à faire emploi de la dite somme de 68 886,98 F en rente sur l'État avec immatriculation au nom de la commune de St Christophe.

30 novembre 1924, le Conseil décide qu'à partir du 1^{ier} janvier 1925, chacun des vieillards ou incurables assistés figurant sur la liste que le Conseil dressera ultérieurement recevra mensuellement un supplément de secours de 15 F qui sera prélevé sur les revenus du legs Hilarion. Il pourra en être de même pour les familles nombreuses admises au bénéfice de l'assistance médicale gratuite.

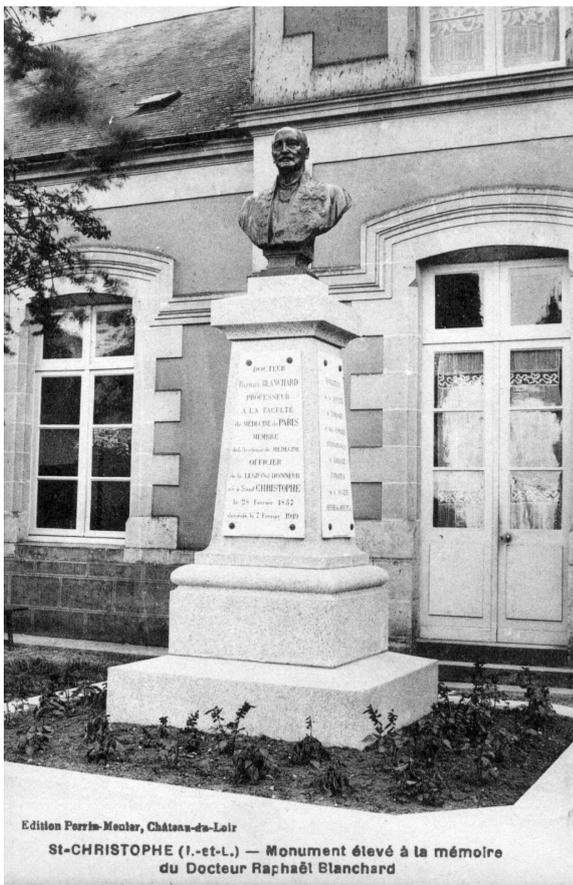
2 mars 1925, MM Bigot, Boaff, Bruno et Delpérier présentent au CM leurs projets pour le monument Hilarion. Le Conseil choisit l'un des projets de M Delpérier, sculpteur à Tours, (céramique et bronze) au prix de 18 000 F avec garantie de 10 ans et délai d'exécution de trois mois environ du jour de la commande.

13 juillet 1925, Le Conseil décide de payer les dépenses supplémentaires pour l'érection du monument Hilarion : 1270 F pour les fondations et 500 F pour la réfection complète du square.

Le CM fixe l'inauguration du monument Hilarion au dimanche 23 août 1925. Un cortège se formera à la mairie à 14 h 20 et en partira à 14 h 30 pour se rendre au monument.

22 mai 1927, le Conseil accepte les devis pour l'entourage en fer du square Hilarion (6752,30 F)

Ce monument en l'honneur de Eugène Hilarion ne fut pas le seul inauguré au cours des mandats d'Octave Bourgoïn



En particulier, le monument en l'honneur de professeur Blanchard, cet éminent savant natif de notre commune.

7 mai 1924, le maire porte à la connaissance du Conseil que Mme veuve Blanchard l'a chargé d'inviter la Municipalité de St Christophe à vouloir bien assister à l'inauguration du buste du Professeur Blanchard qui aura lieu le 6 juillet. Le Conseil charge M le maire de remercier Mme Blanchard de sa gracieuse invitation et vote un crédit de 400 F pour contribuer aux frais de cette cérémonie.

6 juillet 1924, inauguration du monument Blanchard, tous les participants ont signé sur le registre des délibérations



L'inauguration du Monument élevé à Saint-Christophe, en Touraine, à la mémoire du Professeur Blanchard. — (1) M. le Prof. Roger ; (2) M. Doléris, Président de l'Académie ; (3) M. le Prof. de Lapersonne ; (4) M. le D' Barrier, Vice-Président de l'Académie ; (5) M. le Prof. Desgrez ; (6) M. Laignel-la-Vastine ; (7) M. le Prof. Thiéry, Directeur de l'École de Tours ayant à sa gauche M. le Prof. Achard ; (8) M. Dujarric de la Rivière (Photo Vignault).

Les personnalités posant devant la Mairie à l'issue de l'inauguration du 6 juillet 1924.

Autre monument qui s'imposait dans l'après guerre 14-18, le monuments aux morts pour rendre hommage aux soldats tués pendant cette abominable "boucherie".

La municipalité Christophorienne y pensa dès 1920, comme le montre cette délibération du **5 septembre 1920**:

Le Conseil Municipal sollicite de l'État la subvention prévue par la loi du 25 octobre 1919 pour l'érection d'un monument aux morts (21 enfants de la commune sont morts pour la patrie).

Le 29 janvier 1921, le Conseil Municipal décide que le monument aux morts sera érigé au centre de la Place de l'église. Il décide d'ouvrir une souscription pour contribuer à son érection.

Le 11 avril 1921, le même Conseil prie M. le Préfet de bien vouloir lui faire délivrer 4 obus de 240 sur la liquidation des stocks en vue de décorer le monument aux morts.

Le 5 juin 1921, le Conseil Municipal décide d'ajourner toute décision relative à l'érection du monument aux morts pour les raisons suivantes : situation budgétaire appelée à s'améliorer, baisse probable des prix.

Le 28 septembre 1921, le Conseil décide d'affecter 12000 F à l'érection d'un monument aux morts.

Le 25 octobre 1921, MM Bruno et Bigot, sculpteurs, présentent leurs projets de monument aux morts.

Le 20 novembre 1921, le Conseil Municipal choisit le projet (maquette) de monument aux morts présenté par M. Bruno, sculpteur à Tours. Il vote un crédit de 9500 F pour ce monument qui s'ajoutera au montant de la souscription (3742 F à ce jour) et à la subvention de l'État.

Le 9 août 1922, le Conseil fixe au dimanche 17 septembre l'inauguration du monument aux morts pour la patrie et fixe le programme :

2 h, réception des autorités à la mairie et formation du cortège.

2 h ½, visite, au cimetière, des tombes des militaires qui y sont inhumés.

3 h ½, inauguration du monument.



Le monument aux morts le jour de son inauguration.



Le monument aux morts avant sa restauration récente

L'acte des premières délibérations prise par le Conseil Municipal dirigé par Octave Bourgoïn est la suivante du **20 décembre 1919**.

Vu l'insuffisance des locaux dont peut disposer la commune pour le banquet des Poilus et l'obligation d louer 3 chaumières dont le prix est très élevé et l'augmentation toujours croissante de tout ce qui est nécessaire pour cette fête.

Vu l'avis du Conseil d'inviter au banquet les Vétérans de 1870.

Il en résulte que le crédit de 2000 F voté pour la fête et le banquet des Poilus se trouve insuffisant.

Le Conseil désirant honorer dignement ses défenseurs vote un crédit supplémentaire de 1500 F à prendre sur les fonds disponibles pour permettre de couvrir toutes les dépenses nécessitées pour cette fête.

Le 9 mai 1921, le Conseil, toujours reconnaissant aux poilus morts pour la France, décide d'accorder à titre gratuit et à perpétuité une concession de 2 m² de terrain dans le cimetière à chacun des soldats de la commune morts pour la France.

Le Conseil Municipal se préoccupe aussi de son corps de sapeurs pompiers.

Le 31 décembre 1921, les personnes nommées par M. le Préfet et les membres du Conseil se sont réunis à la mairie pour recevoir les engagements des futurs sapeurs pompiers.

La Commission accepte l'engagement pour 5 ans dans la subdivision de St Christophe de : Breton Victor 31 ans sabotier, Brizard Louis 37 ans tanneur, Boyer Victor 33 ans cultivateur, Cheval Albert 29 ans maréchal ferrant, Dion Jules 46 ans cultivateur, Gillet Albert 37 ans charpentier, Godineau René 32 ans serrurier, Guettier Camille 27 ans maréchal ferrant, Hatton Auguste 29 ans cultivateur, Jamain Émile 45 ans cultivateur, Lasneau Auguste 35 ans bouilleur de cru, Morisseau Léon 35 ans charron, Verrier Ernest 37 ans cafetier, Viau Jules 56 ans viculteur, Orgeur Albert 25 ans cultivateur, Chiquet Eugène 42 ans cultivateur.

Les conseillers prennent soin des bâtiments communaux et même des lavoirs.

Le 26 février 1922, ils examinent un projet de travaux au lavoir du Gué Perdu pour une somme de 2150 F.



Le 29 juin 1922, le Conseil évoque pour la première fois un projet d'adduction d'eau.

Ce projet mettra près de 30 ans à aboutir puisque c'est seulement en 1951 que l'eau arrivera dans la commune.

Après l'hommage aux poilus, c'est l'hommage au bienfaiteur de la commune qui est rendu, mais on retrouve, chez notre maire, ce que lui a laissé son éducation à l'École Normale, pour devenir un "hussard noir de la République" soucieux de la liberté de conscience de ses concitoyens, en ne leur imposant pas une présence à un office religieux.

Le 10 avril 1923, le Conseil décide que chaque année, lors de la célébration du service funèbre à la mémoire de M. Hilarion, les instituteurs et institutrices ainsi que les enfants des écoles publiques seront conviés à assister à cette cérémonie pour témoigner leur reconnaissance au bienfaiteur de la commune. Il demeure bien entendu que si certains chefs de famille y voyaient quelque inconvénient, ils auront toujours la liberté de garder leurs enfants.

Il faut aussi se préoccuper de l'entretien des routes et chemins de la commune.

Le 18 janvier 1927, le Conseil décide le goudronnage du chemin de grande circulation N°6, de Luynes à Château-du-Loir, dans la traversée du bourg de St Christophe et sollicite, à ce sujet, du Conseil Général, l'allocation départementale accordée pour ce travail.

Il faut aussi appliquer les lois nationale comme celle-ci:

Le 5 juillet 1927, par application de la loi du 13 août 1926, le Conseil décide de recouvrir les taxes suivantes :

Chiens de garde et bergers 3 F, chiens de chasse 10 F, chiens de toute autre catégorie 15 F, taxe sur les domestiques 10 F, taxe sur les chasses gardées 1 F par hectare, taxe sur les pianos 20 F, taxe sur les appareils de TSF 20 F, taxe sur les automobiles 8,50% de la taxe nationale.

Mais le 28 août 1927, il décide que les taxes sur les chasses gardées et appareils de TSF ne seront pas appliquées.

L'école reste d'un intérêt majeur.

Le 14 octobre 1927, le Conseil décide d'acheter trois poêles pour le chauffage des classes, la dépense s'élève à 700 F ; il vote aussi un crédit de 800 F pour réparer les locaux scolaires.

La réussite des jeunes Christophoriens intéresse aussi le Conseil qui, le **20 janvier 1929**, vote une bourse de 200 F à Georges Rivière, élève boursier à l'E.P.S. de Château-du-Loir, cette somme sera prise sur le legs Hilarion.

Nouveau projet avec l'installation d'une bascule municipale.

L'entretien de est aussi à la charge de la commune.

Le 26 avril 1930, le Conseil autorise M le maire à faire exécuter, le plus tôt possible, les travaux nécessaires à la couverture de l'église et du clocher et à remplacer les gouttières. La dépense qui s'élèvera à 1400 F environ sera prise sur les revenus du legs Hilarion, améliorations.

Toujours soucieux de récompenser les bons élèves, le Conseil, le **8 juillet 1930**, décide de porter de 5 à 10 F le livret de Caisse d'épargne attribué aux enfants des écoles ayant obtenu le Certificat d'Études Primaires.

Mais aussi de contribuer au bon fonctionnement de l'école le **27 septembre 1930**, le maire expose au Conseil que les nouveaux instituteurs lui ont offert pour la distribution des fournitures scolaires gratuites une combinaison qu'il n'osait lui-même leur proposer. Ils verraient avec plaisir la commune acheter directement les fournitures qu'ils distribueraient très volontiers. Le CM accepte cette proposition et vote un crédit supplémentaire de 700 F pour entreprendre ces achats.

Le Conseil s'intéresse aussi aux associations municipales, comme la musique, ainsi le **26 novembre 1930**, il décide d'allouer une somme de 2500 F à la Musique municipale. La société devra couvrir tous ses frais avec cette somme et ne pourra plus présenter aucune note à la Municipalité, pas même pour le banquet du 14 juillet. La société devra donner 8 concerts annuels à des dates choisies par la Municipalité.

La commune emploie plusieurs personnes et le Conseil peut les sanctionner, comme le **13 février 1931**, où par 7 voix contre 5, il décide d'infliger un blâme à M Promenet, garde-champêtre, pour manque de dignité en certaines circonstances et trop peu d'empressement à effectuer les travaux manuels qu'il s'était engagé à exécuter.

Il faut aussi électrifier la campagne christophorienne et le **15 décembre 1931**, malgré des charges très lourdes le Conseil émet un avis favorable à l'adoption et à l'exécution de l'avant projet d'électrification des campagnes préparé par le service de Génie Rural.

Octave Bourgoïn a été élu pour la première fois conseiller municipal et maire en décembre 1919. De nouvelles élections municipales furent programmées au printemps 1925, ce qui ne respectait pas le calendrier normal d'une élection tous les quatre ans, comme ce sera le cas pour les prochaines qui auront lieu en 1929. A partir de cette date il a été décidé, sur le plan national, que les mandats municipaux dureront 6 ans.

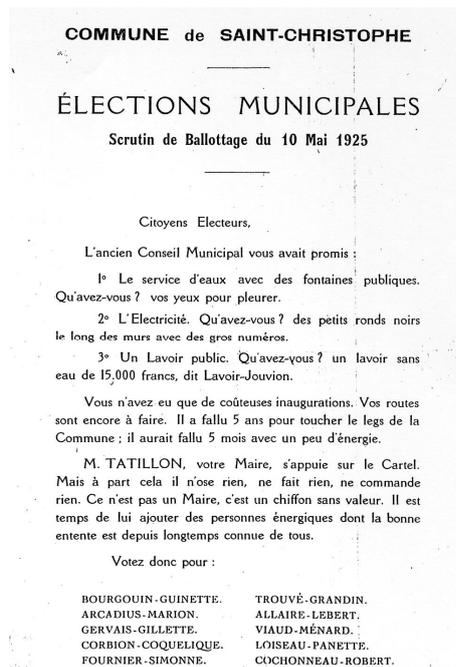
En **1925**, les élections ont eu lieu les 3 et 10 mai et l'installation du Conseil avec élection du maire, le **17 mai**.

Sont élus: Bourgoïn Octave, Rivière Albert, Genest Eugène, Brocherieux Louis, Rousseau Placide, Gauthier Denis, Baillou Jules, Coste Edouard, Perrotin-Devallée Auguste, Perrotin-Fusy Frédéric, Jamain Pierre, Branchu-Langevin Louis.

Élection du Maire : Bourgoïn Octave 11 voix et un bulletin blanc.

1^{ier} adjoint : Gauthier Denis 9 voix.

2^e adjoint : Brocherieux Louis 8 voix.



Si on en croit ce tract trouvé dans des archives personnelles d'un Christophorien, la campagne fut agitée, mais ne permit pas à ces opposants de se faire élire.

Seulement 6 anciens conseillers furent élus à nouveau (50 %).

Nouvelles élections municipales le **5 mai 1929**, il n'y eu besoin que d'un seul tour pour élire les 12 conseillers.

L'installation du nouveau Conseil Municipal se fit le 16 mai avec MM Bourgoïn Octave, Jamain Pierre, Perrotin Frédéric, Genest Eugène, Perrotin-Devallée Auguste, Rivière Albert, Branchu-Langevin Louis, Baillou Jules, Brocherieux-Berthet Louis, Coste-Bouttevin Edouard, Gaultier Denis, de la Bouillerie Robert.

Élection du maire : Bourgoïn Octave 11 voix et un bulletin blanc.

Élection du 1^{ier} adjoint : Gaultier Denis 8 voix.

Élection d'un 2^e adjoint : Brocherieux-Berthet Louis 8 voix.

Octave Bourgoïn repartait pour un troisième mandat de maire.

Maintenant le mandat doit durer 6 ans et c'est donc en **mai 1935** qu'Octave Bourgoïn et son équipe sollicitent, à nouveau, les suffrages des électeurs Christophoriens.

Les 12 conseillers élus les **5 et 12 mai** sont : Bourgoïn Octave, Brocherieux-Berthet Louis, Perrotin-Fusy Frédéric, Branchu-Langevin Alexandre, Coste Édouard, Baillou Jules, Perrotin-Devallée Auguste, Rivière Albert, Charbonnier Michel, Gaultier Denis, Pichon René, Manceau Armel.

L'installation du nouveau Conseil Municipal a lieu le 19 mai 1935 avec élection du maire et de ses adjoints.

Élection du maire : Bourgoïn Octave (11 voix et 1 bulletin blanc).

Élection du 1^{ier} adjoint : Gaultier Denis (8 voix, 4 voix pour Coste Édouard).

Élection du 2^e adjoint : Brocherieux Louis (8 voix au 3^e tour, 3 voix pour Coste et 1 voix pour Pichon).

Un quatrième mandat de maire pour Octave Bourgoïn commençait et aurait dû se terminer en 1941, mais pour deux raisons ce ne sera pas le cas car la deuxième guerre mondiale arrivera en 1939 et notre maire fatigué et devenu veuf démissionnera en mai 1937, abandonnant son poste de premier magistrat, mais restant conseiller municipal ce qui n'entraîne pas de nouvelles élections générales, il faut seulement que le Conseil Municipal se réunisse pour élire un nouveau maire. Cette élection a lieu le **9 mai 1937**.

Étaient présents les anciens conseillers municipaux : Bourgoïn Octave, Brocherieux-Berthet Louis, Perrotin-Fusy Frédéric, Branchu-Langevin Alexandre, Coste Édouard, Baillou Jules, Perrotin-Devallée Auguste, Rivière Albert, Charbonnier Michel, Gaultier Denis, Pichon René, Manceau Armel .

Nouveau maire : Coste Édouard (8 voix, 1 pour Branchu, 1 pour Gaultier et 1 pour Pichon).

L. Ferrière

ACTE N° 3, Le dix sept mai mil neuf cent quarante-trois, 1943

du 17 mai 1943, à quinze heures, est décédé en son domicile place de la mairie AF 98990

(1) Deces N° 2, Octave Louis Henri Bourgoïn

du 17 mai 1943, domicilié à St Christophe sur le Nois (Seine Seine)

de St Christophe sur le Nois, né à St Christophe sur le Nois, le neuf mars mil huit cent soixante trois (1) Instituteur en retraite

fil de Mathurin Bourgoïn (1) et de Rosalie Guibert

(2) épouse décédée (1)

(3) Veuf de Louise Bourgoïn




Acte de décès d'Octave Bourgoïn

Tombe de la famille Bourgoïn



Le monument Hilarion érigé en 1925 dans le square portant son nom, près de l'église.



En 2023, il ne reste que le socle du monument Hilarion.